

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 4202

présenté par

Mme Pochon, M. Ben Cheikh, Mme Batho, Mme Arrighi, Mme Belluco, Mme Chatelain,
M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy, Mme Pasquini,
M. Peytavie, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,
Mme Taillé-Polian, M. Thierry et les membres du groupe Écologiste - NUPES

ARTICLE 2 BIS

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« à la nature, à la culture, à une nutrition saine et à la nécessité de protéger notre souveraineté alimentaire et agricole »

les mots :

« aux facteurs écologiques et à leur rôle dans l'agriculture, à la protection des espaces, ressources et milieux naturels pour le maintien de notre souveraineté alimentaire et à l'alimentation saine et durable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à améliorer l'écriture actuelle relative aux savoirs à transmettre aux élèves pour les sensibiliser à la réalité du monde agricole afin d'intégrer un champ plus large et d'aller par-delà nature et culture